



Sénégal

- **Nom** : Camara
- **Prénom(s)** : Boubacar
- **Sexe** : M
- **Date de naissance** :
26 juin 1958
- **Lieu de naissance** : Dakar
- **Nationalité** : Sénégalaise
- **Connaissances linguistiques**
 - Langue maternelle
Wolof
 - Autre(s) langue(s)



	Lire	Ecrire	Parler
Français	Très bien	Très bien	Très bien
Anglais	Très bien	Très bien	Bien
Arabe	Assez bien	Assez bien	Assez bien

Expérience professionnelle

Docteur en droit douanier, Monsieur Camara est Inspecteur général d'Etat au Sénégal. Il fut Directeur général des Douanes du Sénégal de 2000 à 2004.

Auparavant, cet ancien soldat a été agent breveté, contrôleur puis inspecteur des douanes. Tour à tour chef d'escouade, chef de brigade, chef de visite, vérificateur, chef d'un bureau de foire commerciale, enquêteur, il a évolué dans la surveillance, les opérations commerciales et le contrôle de la valeur après dédouanement.

Ancien officier de la Marine marchande, il est également expert maritime. Il a participé, en qualité de consultant du Trade Point Sénégal, à la conception de l'outil de facilitation douanière ORBUS 2000.

Il est formateur en contentieux douanier, procédures de dédouanement, commerce international, opérations maritimes et valeur en douane. Il est cofondateur de l'Académie internationale des Hautes Etudes de la Sécurité à Dakar.

Monsieur Camara a été Secrétaire permanent de la Mutuelle des Douanes.

Ce que je souhaite accomplir durant mon mandat

- Accélérer la mise en œuvre du Cadre des normes SAFE comme outil de modernisation des douanes à travers, d'une part, une ratification globale de la Convention de Kyoto révisée et l'adoption d'outils pertinents de gestion de risque et, d'autre part, une prise en charge concrète des exigences de sécurisation de la chaîne logistique internationale.
- Poursuivre le programme Columbus en matière de renforcement des capacités, d'assistance technique et de formation avec une meilleure prise en compte de la diversité de la situation dans les Administrations douanières des pays en développement qui sont confrontées parfois à un environnement d'après-guerre, souvent à des problèmes d'organisation et de ressources humaines, et toujours au besoin de collecte de recettes pour alimenter le budget de l'Etat.
- Promouvoir la Convention de Johannesburg pour améliorer de façon significative les échanges d'informations entre pays membres et mieux lutter contre la fraude commerciale.

Ma vision de l'avenir de l'OMD

L'OMD se trouve à la croisée des chemins. Elle a besoin d'être pilotée sous l'éclairage d'une vision pertinente. L'OMD doit « apprendre à ne plus attendre ». Elle doit s'adapter constamment en ajustant ses instruments et en inventant de nouveaux, être plus réactive et anticiper pour rester toujours plus utile à ses Membres.

La Douane de demain, c'est celle de l'organisation des échanges d'informations en temps réel à l'aide d'outils modernes issus des technologies de la communication, ce qui rend indispensable le programme de renforcement des capacités et la promotion de toutes les langues.

La sécurisation de la chaîne logistique internationale constitue un des défis les plus importants du commerce mondial. Pour y répondre de façon pertinente et dans toutes les circonstances, l'OMD doit agir de façon plus rapide. Le Cadre des normes SAFE permet une combinaison harmonieuse des préoccupations des différentes régions du monde, de la sécurité à la facilitation en passant par le renforcement des capacités.

Dans le domaine de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption, l'OMD doit soutenir constamment ses membres dans cette lutte et les aider à améliorer l'image de la Douane.

Une plus grande ouverture de l'OMD au privé est devenue incontournable pour la production de normes adéquates pour le passage en douane et lutter contre la contrefaçon et le trafic illicite des stupéfiants.